



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LA REVISION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINNE**

**COMITE SYNDICAL du SMEAT
du 25 juin 2008
A TOULOUSE - Immeuble le Belvédère**

4.2

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

L'an deux mille huit, le vingt-cinq mai à quatorze heures et trente minutes, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

Délégués présents :

GRAND TOULOUSE	
BEYNEY Georges BRISSONNET Jean-François CARASSOU Stéphane CASSIGNOL Jean-Louis CHARLES Danielle COHEN Pierre COQUART Dominique CROQUETTE Martine De FALETANS Gilles GERMAIN Louis GOIRAND Philippe	GRIMAUD Robert GUILLOT René MARCIEL Alexandre MAURICE Antoine MONTAGNER Guy MORIN Etienne PY Dominique SUSIGAN Alain SYLVESTRE Arlette VERGE Jean-Pierre ZINA-RAGGOUA Zohra
SICOVAL	
AREVALO Henri DUCERT Claude FOURNIER Denis REME Jean-Michel VALETTE François-Régis	COHEN Jacques
MURETAIN	
COLL Jean-Louis PARDILLOS José	DADOU Gilles DUFOUR Claude
SAVE AU TOUCH	
ALEGRE Raymond	
AXE SUD	
AUBERT Alain	
COTEAUX BELLEVUE	
SAVIGNY Thierry	
HERS ET GARONNE	
FRANCHINI Paul	
COLLEGE DES COMMUNES	
FONTES André MOYET Jean-Louis	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

ARIF Abdelkader, représenté par M. MORIN
BELAUBRE Elisabeth, représentée par Mme CHARLES
FILLOLA Alain, représenté par Pierre COHEN
MERONO Claude, représenté par M. GERMAIN
TOUCHEFEU Claude, représentée par Mme CROQUETTE
ESCOULA Louis, représenté par M. ALEGRE

Délégués titulaires excusés

BELLOUBET Nicole	FEDOU Maxime
BENYAHIA Daniel	GUERIN Philippe
BOUDOU Dany	GUTH Catherine
BRIANCON François	LOZANO Guy
CARLES Joseph	MANDEMENT André
CARNEIRO Grégoire	MARQUIE Bernard
CARREIRAS Joël	MATEOS Henri
COMMENGE Jean-Claude	MIRC Stéphane
CUJIVES Romain	RAYNAL Claude
DESCLAUX Edmond	SANCHEZ Francis
DUHAMEL Thierry	SIMON Michel
DUPLANTE Pierre	SOTTIL Alain
FABRE Jean-Michel	SUAUD Thierry
FAIVRE Claudia	VALADIER Jean-Charles

Délégués suppléants excusés

BERAIL Bernard	GRIMBERT Georges
BOURG Jean-Claude	GUEGAN Raymond
CASSETA Jean-Baptiste	LAVIGNE Christian
CASSAGNE Jean-Claude	MICHEL Frances
CHAMBENOIT Yves	MIGUEL Henri
DAUVEL Philippe	MOGICATO Bruno
ESPIC Xavier	MORINEAU Christine
FERRE Christian	RIEUNAU Guy
GEIL-GOMEZ Sabine	SAINTE-MARIE Alain
GIL Danielle	SERNIGUET Hervé

Nombre de délégués	En exercice : 69	Présents : 38	Votant : 44
	Abstention : 1	Contre : 0	Pour : 42

Il y a lieu d'examiner le Compte Administratif 2007, qui concorde rigoureusement avec le compte de gestion, et présente, comme ce dernier un excédent global de clôture de 87 414.39 €.

DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Il est à noter que c'est au cours de l'exercice 2007 que le budget SMEAT aura supporté la plus forte charge au titre de la révision du SCoT, pour un montant d'environ 345 000 €, se répartissant entre sa contribution au GIP InterSCoT et une partie de sa contribution au programme partenarial de l'AUAT (le reste couvrant le suivi du Schéma Directeur actuel).

L'exercice 2007 a également été marqué par le recrutement d'un Directeur à temps plein, qui avait été décidé en 2006 et qui est devenu effectif à partir du 1^{er} juillet.

Les principaux postes de dépense de la section de fonctionnement sont ainsi¹ :

• Chapitre 011 : Charges de gestion générale	166 642.25 €
○ Fournitures administratives	3 518.58 €
○ Location	2 754.82 €
○ Divers	3 545.77 €
○ Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 784.89 €
○ Publicité, publication, relations publiques	7 907.48 €
○ Déplacements, missions et réceptions	767.16 €
○ Frais postaux et télécommunications	10 363.55 €
○ Contribution au titre du programme mutualisé de l'auat	136 000.00 €
• Chapitre 012 : Charges de personnel	87 793.95 €
○ Personnel extérieur au service	12 158.68 €
○ Rémunération du personnel	54 547.42 €
○ Cotisations et taxes	21 087,85 €
• Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	321 433.92 €
○ Frais de mission des élus	2 856.75 €
○ Contribution au GIP InterSCoT	319 949.00 €
• Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 418.75 €

Montant total de dépenses de fonctionnement : 596 288.89 €.

RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

• Remboursement, subventions, participations	541 560.83 €
○ Dotation Générale de Décentralisation	11 561.22€
○ Participation des communes	27 681.00 €
○ Groupements de collectivités	502 318.61 €
• Produits de gestion courante	122.39 €
• Atténuation de charges (remboursement rémunération personnel)	4 410,31 €
• Résultats antérieurs	107 082.18 €

Montant total de recettes de fonctionnement : 653 175.71 €.

¹ Une présentation plus détaillée, par article, du compte administratif est jointe en annexe 1

DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Il était prévu, en 2007, l'acquisition d'une photo satellite, pour un montant de 36 951.02 € ; cette dépense a été engagée, mais aura été réglée au titre de l'exercice 2008.

- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles 6 442.13 €
 - o Matériel de Bureau et matériel informatique 6 442.13 €

Montant total de dépenses d'investissement : 6 442.13 €.

RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Chapitre 1068 : Excédent d'investissement reporté : 16 550.93 €
- Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 20 418.77 €

Montant total de recettes d'investissement : 36 969.70 €.

Il est proposé d'adopter le Compte Administratif de l'exercice 2007 arrêté :

- en recettes de fonctionnement à 653 175.71 €
- en dépenses de fonctionnement à 596 288.89 €
- En recettes d'investissement à 36 969.70 €
- En dépenses d'investissement à 6 442.13 €

Ce compte fait ressortir un excédent global de QUATRE VINGT SEPT MILLE QUATRE CENT QUATORZE EUROS ET TRENTE NEUF CENTIMES (87 414 ,39€).

Le comité Syndical :

- **entendu l'exposé de Monsieur le Président, délibère et décide:**

Article unique :

D'adopter le compte administratif de l'exercice 2007 du Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Toulousaine, arrêté :

- en recettes de fonctionnement à 653 175.71 €
- en dépenses de fonctionnement à 596 288.89 €
- En recettes d'investissement à 36 969.70 €
- En dépenses d'investissement à 6 442.13 €

Ce compte fait ressortir un excédent global de QUATRE VINGT SEPT MILLE QUATRE CENT QUATORZE EUROS ET TRENTE NEUF CENTIMES (87 414 ,39€).

Reçu à la Préfecture de la Haute Garonne le 27 juin 2008

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,**

Pierre COHEN